

BP CHARPENTIER BOIS NIVEAU 4

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2025

Objectifs :

Être capable de réaliser des ouvrages complexes en structure bois tels que charpentes traditionnelles, ossatures bois, terrasses, planchers, revêtements extérieurs et escaliers balancés.
Savoir modéliser sur logiciel 3D. Avoir des notions de Résistance Des Matériaux.
Être compétent à la conception, préparation, la fabrication, la sécurité, la mise en œuvre et la communication. Pouvoir encadrer une équipe pour la bonne conduite d'un chantier.

Contenu :

Partie théorique :

Lecture de plans et technologies approfondies.
Étude et conception des charpentes et ossatures bois dits complexes.
Fabrication et levage d'une charpente bois à plusieurs pentes et de Murs Ossatures Bois. Traitement des points singuliers. Maîtrise du trait de charpente, étude du droit et du dévers.
Conception et études de structures (RDM) via logiciel, réalisation de plans sur ordinateur en DAO.
Enseignement général. Santé et sécurité au travail.

Partie pratique :

Tracé et taille sujets semi-réels tout au long de la formation. Projets de groupes.
Tracé et taille de sujets type BP en préparation à l'examen.

Moyens Pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée de tables à dessin, ordinateurs et vidéoprojecteur.
Apports théoriques et remise de supports papiers aux apprenants.
Enseignement de cours modulaires avec dossier de travail, exercices en salle et application des connaissances en atelier.
Caisses d'outillage individuelles.
Salle informatique DAO, enseignement général, rapports d'activité et technique de recherche d'emploi.

Suivi et évaluation :

Feuilles d'émargements : signature par demi-journée.
Livrets individuels de suivi et scolaire.
Évaluations théoriques et techniques en cours de formation.
Nombreux BP blanc et examen final du BP CHARPENTIER BOIS.
Attestation de formation. Questionnaire de satisfaction. Suivi post-formation.
Débouché sur un poste de chef d'équipe et/ou de chantier en entreprise. Aucune équivalence n'y passerelle.
Suite de parcours possible : BTS Système Constructif Bois et Habitat.

Nature de la formation :

Développement des compétences avec acquisition de connaissances nouvelles.
Adaptation au poste de travail.
Certification.

Public(s) concerné(s) :

Tous publics.

Pré-requis :

Être motivé.
Langue française niveau A2 minimum obligatoire, B1 souhaité. ([CECRL](#)).
Diplôme de niveau 3 dans le domaine d'activité ou 5 ans d'expérience professionnelle.

Aptitude :

Bonne condition physique, agilité, sens de l'équilibre, habileté, bonne vue, aptitude au travail en hauteur, rigueur, sens esthétique, vision dans l'espace, esprit de sécurité.
Certificat d'aptitude médical.

Modalités et délais d'accès :

Session en entrée permanente.
Rythme en alternance ou en continu. Possibilité de valider indépendamment des blocs de compétences.
Délais d'entrée en fonction des financeurs. Dossier de candidature et entretien individuel d'admission.
Tests de positionnement pour individualisation du parcours.

Équipements nécessaires :

Tenue de travail.
Chaussures de sécurité.
Mètre, crayon et fournitures de bureau.

Résultats

Pas de résultats à ce jour.

Informations codes :

Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse - [RNCP](#) : 37237 – CPF : 244848
Formacode Métier : 22313

Lieu :

Formation
4 Rue Louis Blériot
63800 Cournon-D'Auvergne



Durée :

910 heures de formation en centre : en alternance avec l'entreprise ou en continu avec 14 semaines de stages en entreprise. Durée ajustée en fonction des résultats de positionnement et des prérequis.

Coût :

Tarif affiné selon individualisation du parcours.
Nous consulter. Devis joint au dossier.

Intervenants :

Matthieu DUFOUR
Formateur en Charpente et Construction bois.
Titulaire du BAC STI Génie Civil, d'un BTS Systèmes constructifs bois et habitat, des CAP & BP Charpentier bois et d'une licence pro Diagnostic Maintenance et Réhabilitation du Patrimoine.

Nombre de participants :

1 à 16 requis.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Entrée en formation : Après vérification de l'adéquation entre le handicap et le projet professionnel.
Enseignement : Cours adaptés aux troubles dys.